

DATE DE PUBLICATION : 3 avril 2023

La directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. François HAAS, directeur général adjoint de la DGSO en charge du Pôle de Stabilité Financière, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités du Centre de modélisations analytiques.

En cas d'absence ou d'empêchement, M. François HAAS peut subdéléguer sa signature à M. David ADAM, responsable du Centre de modélisations analytiques, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités du Centre de modélisations analytiques.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Emmanuelle ASSOUAN